



Le site Ampérès devient le premier écoquartier économique de la métropole.

Les trois premiers bâtiments faisant partie de ce nouveau lieu d'excellence pour l'accueil des entreprises innovantes, ont été inaugurés jeudi 11 mai. Réalisés par la SEML Route des lasers avec le soutien de la ville de Pessac, ils bénéficient d'un dispositif de géothermie, de panneaux photovoltaïques et de 1 300 arbres plantés, dont la première forêt Miyawaki.

Vif succès pour la 2^e édition du **Bus du cœur des femmes**, qui s'est tenue du 23 au 25 mai au parc Cazalet. 231 femmes ont bénéficié d'un parcours de soins cardio-gynécologique entièrement gratuit.



Bloc-notes

Pensez à réinscrire vos enfants !

Les inscriptions et réinscriptions au périscolaire (restauration, accueil du matin et du soir, accueil de loisirs du mercredi) sont obligatoires. Elles sont ouvertes jusqu'au 9 juillet 2023 en ligne sur le port@il famille. Les parents ayant besoin d'un accompagnement, d'informations ou d'explications peuvent se rendre au guichet de l'Hôtel de Ville ou à la mairie de quartier du secteur 2 (Saige).

Signalez votre absence pour partir tranquille

Afin de mieux vous protéger des cambriolages lors de vos absences ponctuelles (vacances, hospitalisation, etc.), la Police municipale et la Police nationale vous invitent à signaler votre départ dans le cadre du dispositif « Tranquillité Absence ». Ce dernier vous garantit un passage régulier des agents de police à votre domicile à des heures aléatoires, afin de vérifier que tout est normal. Plus d'informations sur pessac.fr, rubrique « police municipale » ou au 05 57 02 20 20.

Réouverture de l'accueil de la forêt du Bourgailh

Depuis les vacances de Pâques, Elisa et Nicolas vous accueillent en alternance pour vous informer sur le site et sur l'offre culturelle de la ville : accès libre ou guidé à la serre tropicale, au potager, animations, concerts au théâtre de nature, etc. Ouverture jusqu'au 9 juillet les mercredis, week-ends et jours fériés de 13h à 18h, puis du 10 juillet au 31 août du lundi au vendredi de 13h à 18h45, les week-ends et jours fériés de 10h à 12h30 et de 13h à 18h45.

La Mairie de Pessac agit pour l'environnement en utilisant du papier recyclé pour son journal municipal.

MAIRIE DE PESSAC : Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac cedex
Tél. standard : 05 57 93 63 63 - Fax : 05 57 93 63 35
E-mail : redaction.op@mairie-pessac.fr - Site internet : www.pessac.fr
Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le lundi de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.

Directeur de la publication : Franck Raynal // Rédactrices en chef : Véronique Bolot / Noémie Battin / Hôtel de Ville - Place de la V^e République - BP 40096 - 33604 Pessac - Tél. 05 57 93 63 60 // Rédaction : Noémie Battin / Claire Bouc / Fabien Leroy // Maquette : Epiceum // Mise en page : Cristina Gardère, Direction de la communication // Photos : Ville de Pessac / Frédéric Delouève / Frédéric Encuentra / Dominique Le Lann / Stéphane Monserant / NC film / Clément Philippou / DR / iStock / Adobe Stock / Freepik / Gettyimages-995193266 / Bordeaux Métropole // Licence Ville de Pessac : 1-1107543, 1-1107544, 1-1107545, 2-1107542, 3-1107541 // Dépôt légal : Juin 2023 // Impression : Groupe Imprim // Distribution : Distrimag Prochaine parution : Juillet / août 2023





Secteur 1

Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès et Le Monteil



L'école de musique de Verthamon-Haut Brion a 40 ans !

Créée en 1983 autour d'un club d'accordéon, la petite structure a bien grandi. Elle réunit aujourd'hui 350 élèves autour d'un enseignement basé sur la pratique individuelle et collective. Zoom sur une association phare de la vie culturelle pessacaise.

À sa création, l'école de musique de Verthamon-Haut Brion, qui trouve alors refuge au sein de l'école Jean Cordier, propose accordéon, piano et guitare. « En 1986, le président m'a contacté pour proposer des cours d'instruments à vent. Il m'a aussi confié la tâche de trouver d'autres professeurs pour développer l'activité. Rapidement, nous avons ouvert des classes de percussion et créé une harmonie » explique Albert Cadillon, aujourd'hui directeur de la structure. L'obtention, en 1989, de la première subvention municipale, marque un tournant, tout comme l'installation, en 1991, dans ses locaux actuels aux Échoppes. Au fil du temps, l'école acquiert de la notoriété, notamment grâce à son Big Band, un orchestre de jazz de niveau semi-professionnel devenu l'un de ses fleurons, à sa fanfare de rue qui a animé de nombreuses manifestations municipales, et à l'orchestre symphonique créé en commun avec l'Ensemble Musical Pessac. L'école a en outre organisé et participé à de nombreux événements à Pessac et à l'extérieur. On se souvient notamment des rencontres d'orchestres dans les Landes, dans le Gers et sur le lac de Biscarosse, et des concerts du Big Band à Tanger, Göppingen ou Burgos.

Une école tournée vers l'avenir

Ouverte aux enfants dès quatre ans, sans limite d'âge, l'école a fidélisé de nombreux élèves. Parmi eux, Laura Maggini, qui a été maman d'élève, avant de céder elle-même à la tentation. « En 2006, j'ai d'abord inscrit

mon fils de 6 ans pour faire du violon. Au début, j'étais juste une maman qui accompagnait son enfant. Je ne connaissais pas la musique ni le solfège, mais je suivais ce qu'il faisait, et cela m'a donné envie. Quatre ans après, je me suis inscrite, d'abord au solfège, puis à la flûte traversière. J'étais très motivée, car mon rêve était de jouer dans l'orchestre avec mon fils. J'y suis parvenue et j'ai vécu avec lui des moments inoubliables. Depuis, mon fils a grandi et arrêté la musique, mais moi je continue ! Quel bonheur de pouvoir partager sa musique au sein d'un orchestre ! Pour moi, cela donne du sens à la musique et offre un lien social unique. Il est si rare de rassembler des personnes de tous les âges et de tous les horizons autour d'un même projet. L'orchestre est à l'image de l'école : familial » explique-t-elle. Depuis quelque temps, l'école de musique de Verthamon-Haut Brion travaille main dans la main avec l'EMP sur le futur projet de Maison de la musique et des arts, qui verra le jour d'ici deux ans et demi.



Info travaux

Lors des petites vacances scolaires, neuf plaques abîmées sur la façade de l'école Aristide Briand, côté place Henri Goulinat, ont été remplacées. Une signalétique va être posée afin d'interdire les jeux de ballon sur le pignon de l'école. Coût des travaux : 2 100 €.



Votre Maire de proximité

Sabine Jacob Neuville / 07 64 43 79 82
sabine.jacobneuville@mairie-pessac.fr

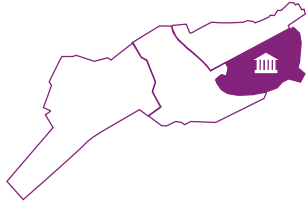
MAIRIE DE QUARTIERS

11, rue Claude Debussy / 05 56 15 54 09



lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h





Secteur 2

Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin, Sardine, Camponac, Ladonne Pontet et Saige



Une nouvelle vie pour la place Bitaly

Plus de 1 000 m² d'espaces plantés et 470 m² d'espaces enherbés attendent désormais les Pessacais autour de deux ambiances.

Côté avenue Bognard, un espace de vie avec un terrain de boules ; côté avenue de Saige, un espace jardin ouvert. Au total, 19 arbres ont été plantés, parmi lesquels érable, alisier blanc, chitalpa, amélanchier, chêne, platane, pin d'Alep, tilleul, etc. Une végétation de sous-bois (menthe, houx, millepertuis, pervenche) et de plantes horticoles (sauge, spirée, phlomis, gattilier) orne le jardin intérieur, tandis qu'une végétation de lisière et de pied d'arbre (mélange de graminées, de vivaces et d'arbustes tels que lavande, thym, géranium, sauge, ciste, grenadier) préserve l'ouverture visuelle en périphérie de la place. Du mobilier urbain (bancs et assises, fontaine, corbeilles, arceaux vélo et panneaux d'information) accueille le public tout le long. 17 places de stationnement règlementaires (en épi ou longitudinal) ont en outre été créées. Budget total : 460 000 €.

Végétaliser et déminéraliser

Le réaménagement de cette place s'inscrit dans le cadre du plan de déminéralisation et d'embellissement des places de Pessac adopté par la Ville. « Depuis trois ans, la Ville a franchi un cap. Nous ne nous contentons plus de planter pour végétaliser : nous visons la déminéralisation ! Nous savons qu'avec le réchauffement climatique, il y aura de plus en plus de périodes avec des températures élevées. Or, sous un espace ombragé, il peut faire jusqu'à 10 degrés de moins. Et les espaces enherbés sont de formidables puits de carbone. Notre ambition est d'installer un espace de respiration à moins de 500 m de chaque Pessacais » explique Jérémie Landreau, adjoint au Maire délégué à la transition écologique et à la biodiversité.

Inauguration : samedi 17 juin à 11h



Info travaux

Lors des petites vacances scolaires, des travaux ont été effectués dans les écoles du secteur. À l'école Jules Ferry élémentaire, un auvent a été posé devant la porte d'entrée de l'accueil périscolaire (budget : 8 700 €). Suite à une importante fuite d'eau à l'école du Pontet, une intervention a été réalisée sur le réseau de chauffage

pour un budget de 3 000 €. La toiture de l'école Montesquieu maternelle a été reprise partiellement (budget : 24 000 €) et des travaux de cloisonnement ont été effectués dans les offices de la restauration de l'école Édouard Herriot (budget : 27 700 €).



Votre Maire de proximité

Fatima Bizine / 07 64 43 80 96
fatima.bizine@mairie-pessac.fr

MAIRIE DE QUARTIERS

4, allée des Tulipes / 05 56 51 11 37



lundi, mercredi de 13h30 à 19h

mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30

@CCUEIL
FAMILLE



Secteur 3

3M-Bourgailh, Arago La Châtaigneraie,
France Alouette, Haut Lévêque, Bersol et Sauvage



1^{er} jour de tournage pour la classe de CE1, mardi 27 mars dans les locaux d'Arago-La châtaigneraie de la Police municipale

L'école élémentaire Georges Leygues fait son cinéma !

Chaque année, la Ville donne la possibilité aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires de postuler pour des projets à mettre en œuvre avec leurs classes dans le cadre de parcours éducatifs thématiques bénéficiant d'une aide logistique et financière.

Enseignante en classe de CE1 à l'école Georges Leygues, Caroline Fabre a fait le choix d'un projet cinéma consistant en la réalisation d'un court métrage autour du portrait. « J'enseigne depuis 14 ans dans cette école. J'avais très envie de donner à mes élèves la possibilité de montrer le quartier dans lequel ils vivent dans tout ce qu'il a de meilleur : son dynamisme et les rencontres merveilleuses que l'on peut y faire » explique-t-elle.

Un projet rondement mené

La classe s'est mise au travail dès le mois d'octobre. Elle a d'abord été accueillie au cinéma Jean Eustache pour une journée de formation, avec projection d'un film documentaire, visite des coulisses du cinéma et ateliers d'approche du matériel de tournage. Puis, jusqu'au mois de décembre, la classe a travaillé, à l'aide de vieux téléphones portables, sur les différentes techniques de tournage, avant de s'atteler à l'écriture du scénario. « Les enfants ont souhaité faire le portrait de Raymond, un bison-peluche arrivé dans la classe par le biais d'un concours de lecteurs. L'idée était de suivre durant une journée ce bison fraîchement débarqué du Canada dans les lieux qu'il fréquente quotidiennement ». Une fois les lieux de tournage définis (le magasin Lidl, la pharmacie, le poste de police municipale, la médiathèque, le centre social, la salle de sport Keepcool et l'aire de jeux), les élèves ont écrit et envoyé des lettres à

chacun pour présenter leur projet. « Tout le monde a répondu présent ! La Police municipale nous a même fait la surprise de venir nous donner la réponse directement à l'école ». Début mars, les enfants ont commencé à se familiariser avec le matériel : un clap, une perche, un micro, une caméra, un trépied et un boîtier son. « Deux semaines durant, nous nous sommes entraînés tous les jours avec des simulations de tournage, puis nous avons enchaîné dix jours de tournage. Chaque enfant a pu tenir deux fonctions à tour de rôle ». Charge ensuite à la maîtresse de procéder au montage du film de 7 min, qui sera projeté à huis-clos avec les familles et les acteurs le vendredi 2 juin au cinéma Jean Eustache.

Une expérience unique

À la question de savoir ce qu'a apporté ce projet aux enfants, Caroline Fabre est intarissable. « Tout d'abord, il leur a permis de regarder leur quartier autrement. Et il les a beaucoup responsabilisés. Quel enfant peut se targuer, à 7 ans, d'avoir tenu une caméra, une perche ou un boîtier son ? Nous avons beaucoup ri, parfois été déçus du rendu de nos séquences de tournage, mais nous avons appris à nous remobiliser. Enfin, ce projet a créé une cohésion de classe très rapidement et sa transversalité nous a amenés à travailler de nombreuses compétences dans différentes matières. C'est un projet grandiose ! ».



Votre Maire de proximité

Dominique Moussours-Eyrolles / 07 64 43 80 98
d.moussourseyrolles@mairie-pessac.fr

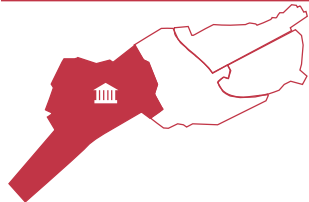
MAIRIE DE QUARTIERS

Château de Cazalet, avenue de Beutre / 05 57 93 63 75



lundi et mercredi de 13h30 à 19h

mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h30



Secteur 4

Cap de Bos, Magonty et Toctoucau



Nouveau schéma de circulation des bus par TBM

Afin de répondre aux besoins de la population de l'agglomération bordelaise, Bordeaux Métropole fait évoluer son réseau de transport en commun. À compter du 4 septembre, les lignes de bus du réseau TBM et leurs itinéraires évoluent. Zoom sur les changements qui vont impacter le quartier.

La Lianes 4, qui reliait initialement Les Bassins à Flot à Magonty, est modifiée avec de nouveaux terminus à Palais de Justice et Pessac Cap de Bos (suppression de l'antenne Magonty). C'est la nouvelle ligne 24, reliant la Porte de Bourgogne à Pessac-Romainville, qui permettra d'améliorer la desserte du quartier Magonty/Poudrière, avec des arrêts au Village Cap de Bos et à Romainville (fréquence toutes les 15 à 20 min de 5h30 à 23h). En 2025, cette nouvelle ligne 24 sera prolongée jusqu'à Bordeaux Bastide, sans correspondance.

La ligne 23 est remplacée par la ligne 78 entre Fontaine d'Arlac et Toctoucau (fréquence toutes les 30 à 60 min entre 6h et 21h), avec une desserte simplifiée. Elle effectuera un décroché par la gare de Gazinet.

La ligne 77 va faire la liaison inter-quartiers en remplacement de la ligne 44, en connexion avec le Tram B.

Plus d'infos | <https://tbm2023.infotbm.com/>



Info travaux

Lors des petites vacances scolaires, des travaux ont été effectués dans les écoles du secteur. Deux dortoirs ont été climatisés à l'école Magonty maternelle (budget : 17 000 €). Le réseau enterré de la cour de récréation de l'école de Toctoucau, endommagé par des racines, a été remis en état avec l'installation de nouveaux collecteurs d'évacuation des eaux (budget : 7 600 €).

Des travaux de remise en peinture y ont été effectués, tout comme à l'école Farandole, où le réseau enterré d'eau usée a été rénové (budget : 4 000 €). À l'école Dorgeles élémentaire, des travaux de serrurerie seront réalisés fin juin sur le portail et les portillons (budget : 8 500 €).



Votre Maire de proximité

Annie Ladiray / 07 64 43 79 94
annie.ladiray@mairie-pessac.fr

MAIRIES DE QUARTIERS

3, place Saint Vincent de Paul / 05 56 68 02 46
du **lundi au vendredi** de 14h à 17h

1, ter rue de Romainville / 05 56 36 70 34
lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h30
mardi et jeudi de 13h30 à 19h



Vous avez toujours eu envie d'en savoir plus sur le rap sans jamais oser le demander ?

Découvrez les trois podcasts réalisés par les jeunes de l'atelier journalisme de Pessac Animation.



Daryll



Christina

Ils s'appellent Daryll, Elodie, Christina, Sacha, Léo, Denis et Lucas. Ils ont entre 13 et 19 ans et font partie de l'atelier journalisme de Pessac Animation. Ils ont été nommés en mars dernier dans le cadre des assises du journalisme de Tours au prix EMI, qui récompense une initiative sur l'éducation aux médias et à l'information, pour leur série de podcasts baptisée « Pod'Rap ». « *Ce sont les étudiants de l'IJBA qui interviennent dans le cadre de notre atelier qui nous ont parlé de ce concours. Ils nous ont proposé de présenter une série de podcasts sur le sujet de notre choix. Bien sûr, nous étions partants !* » explique Christina. Après un brainstorming, les jeunes choisissent de parler du rap, un sujet transversal qui leur permet d'aborder d'autres thématiques, et auquel ils sont à peu près tous sensibles. « *Nous avons longuement débattu pour définir exactement de quoi nous voulions parler* ». Trois thèmes seront finalement retenus : la création musicale, la place des femmes et l'engagement dans le rap. La question des intervenants s'est ensuite posée. « *Nous avons essayé d'entrer en contact avec des rappeurs par téléphone, par email et via les réseaux sociaux... sans succès ! Heureusement, la structure municipale PAMA et les étudiants de l'IJBA nous ont prêté main forte* ». Réalisées en studio, les interviews de Say Mo, Opal, Almã Mango et Cheeko leur permettent de récupérer 42 minutes de rushes, qui serviront à fabriquer trois podcasts d'une dizaine de minutes chacun. « *Le 25 janvier, nous avons posté notre candidature au concours. Quelques semaines plus tard, nous avons eu la joie d'apprendre que nous faisons partie des 15 nommés, sur 60 projets présentés !* ». Le 28 mars, une délégation a pris la direction de Tours pour défendre le projet, à l'aide d'un slam, devant un jury composé de

professionnels des médias.

Une expérience riche en enseignements

Si l'aventure s'est arrêtée là pour le groupe de jeunes, elle leur a beaucoup apporté. « *Cette expérience nous a permis de nous confronter à la réalité du monde du journalisme, qui travaille dans l'urgence* » indique Christina. « *On a beaucoup appris sur les univers de la radio et du rap, que l'on écoute sans trop se poser de questions. Rencontrer les intervenants et réaliser leurs interviews a aussi été très enrichissant humainement* » ajoute Daryll. Quant à Sacha, cette expérience l'a conforté dans son idée de devenir journaliste radio. Pour Denis, qui n'est pas vraiment fan de rap, cette expérience a été l'occasion de travailler sur son ouverture d'esprit. « *Quand on a choisi le sujet, j'étais vraiment celui qu'il fallait convaincre ! Aujourd'hui, même si je n'écoute toujours pas de rap, je comprends mieux pourquoi les gens aiment* ». Un projet en chassant un autre, les jeunes vont désormais s'atteler à l'écriture de leur journal papier « *Des infos plein la tête* », dont la sortie est prévue à l'automne.

Plus d'infos

Les trois podcasts de la série « Pod'Rap, le podcast qui parle du rap » sont disponibles à l'écoute sur Pessac.fr
L'atelier journalisme a lieu tous les mardis (hors vacances scolaires), de 18h à 20h à la salle Bellegrave.
Pessac animation : 05 57 93 66 93.

Équipe féminine du SPUC handball : elles montent en D2 !

Tant espérée l'année dernière, la montée en D2 est bien réelle cette année ! Une accession qui vient récompenser une équipe ultrasoudée, et des années d'efforts et de sacrifices.

Tout a commencé en 2018, avec la construction du complexe omnisports de Bellegrave et le souhait du Maire de voir une équipe pessacaise accéder à un niveau supérieur. « L'équipe de handball féminine, qui évoluait en N1, était alors la plus à même de répondre à cette attente. Avec le soutien de la Ville, nous avons monté un projet sportif structuré avec un objectif : la montée en D2 » explique Clément Richou, président du SPUC Handball, un club créé en 1963 et qui compte aujourd'hui 470 licenciés, 21 équipes en compétition et pas moins de 42 entraîneurs. Pour parvenir à cet objectif, le club a utilisé le complexe de Bellegrave comme vecteur de développement, structuré son staff et son équipe en allant chercher des joueuses expérimentées dans les clubs voisins. « Nous avons formé une équipe de 17 joueuses, âgées de 19 à 33 ans, pour la plupart amatrices mais passées par le pôle espoir du Creps de Talence ».

Une équipe engagée

Quatre fois par semaine, l'équipe se retrouve pour des séances de musculation et d'entraînement, soit une dizaine d'heures au total. « Pour celles qui sont étudiantes, qui travaillent et qui ont une famille, cela demande beaucoup d'engagement ». Parmi elles, Linda Conte, 33 ans, qui évolue au sein de l'équipe depuis 15 ans en tant que base arrière, tout en menant de front son métier d'infirmière. « Dans ce club, j'ai trouvé une véritable bande d'amies et de très fortes valeurs humaines. Les coachs

ont toujours mis l'humain au centre de leur projet. Et notre équipe jouit d'une grande force collective : aucune n'est irremplaçable, ce qui fait que les rotations des joueuses n'induisent pas de changement de rythme ». Un avis partagé par Clément Richou, qui loue également les qualités défensives de l'équipe, avec 20 buts encaissés contre 35 marqués en moyenne par match. Et leurs qualités physiques. « Les filles sont bien préparées et bien suivies, aucune n'a été blessée musculairement de toute la saison ».

Vers un nouveau titre ?

Après une défaite en barrage d'accession contre Toulouse l'année dernière, c'est leur victoire contre Angoulême Charente Handball le 22 avril dernier, avec un score de 39 à 20, qui leur a ouvert les portes de la D2. Pour accompagner l'équipe dans sa progression, Marc Hoareau, leur entraîneur, s'est formé au coaching professionnel. Avec 23 victoires consécutives et quasiment aucune défaite en deux ans, l'équipe va devoir se remettre en question pour évoluer en D2. « Les filles vont devoir réapprendre à perdre et à se remobiliser après une défaite. Les déplacements vont être plus longs et plus fatigants, mais toutes ont hâte d'y être » affirme Clément Richou. En attendant, l'équipe tentera de décrocher un titre lors de la finale du championnat de France N1, le 3 juin à Créteil. « Ça serait vraiment très chouette de rapporter un titre pour clôturer la saison ! » s'enthousiasme Linda.



COMMENT PRÉPARER MON JARDIN POUR L'ÉTÉ ?

•

ENTRE DÉBROUSSAILLEMENT,
PLANTATIONS, TONTE TARDIVE ET
INTERDICTION DES FEUX...
TOUR D'HORIZON DES USAGES DE SÉCURITÉ
ET DES BONNES PRATIQUES POUR
PROFITER DE SON JARDIN !

•

Composter ses déchets verts, c'est toujours une bonne idée ! À Pessac, deux centres de recyclage sont à votre disposition 7 jours sur 7 (sauf jours fériés), de 8h30 à 12h30 (fermeture les mardis matin) et de 13h15 et 18h : le centre de recyclage Gutenberg (rue Gutenberg) et celui du Bourgailh (2 chemin de la Princesse). La Ville propose en outre gratuitement la collecte des déchets verts en porte à porte pour les Pessacais résidant en habitat avec jardin. La collecte s'effectue dans des bacs fournis aux habitants qui en font la demande. La collecte se déroule sur deux périodes annuelles : de janvier à juillet inclus et de septembre à décembre inclus. Elle est réalisée dans la limite d'une fois par mois et par foyer, selon un calendrier annuel prédéfini, consultable sur pessac.fr. Les déchets verts doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie. L'incinération des déchets verts (feuilles et aiguilles mortes, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage) est régulièrement la cause de propagation d'incendies. Elle est strictement interdite durant toute l'année sur la commune, conformément au Règlement sanitaire départemental et au Règlement départemental de protection de la forêt contre les incendies. En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (art. 131 13 du code pénal).







3 questions à Alexandre Dureisseix, chef d'équipe espaces verts à Bordeaux Métropole

Quels sont vos conseils pour réussir ses plantations ?

Tout d'abord, il est préférable de les réaliser avant le mois de mars, car après il faut beaucoup arroser pour que le système racinaire de la plante se développe convenablement. Ensuite, il est important de planter dans un substrat riche et fertile avec des amendements organiques (compost, terreau, corne broyée, etc.). Je conseille aussi de bassiner la plante avant de la mettre en terre, c'est-à-dire de l'immerger dans une grande baignoire remplie d'eau, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune bulle d'air qui remonte à la surface. Il ne faut pas hésiter à déchirer un peu avec les doigts ou avec un sécateur le chignon formé par les racines des plantes vendues en pots, car il empêche le bon ancrage de ces dernières dans le sol. Une fois la plante en terre, il est important de creuser une petite cuvette tout autour, afin de diriger l'écoulement de l'eau vers les racines. Enfin, pailler la plante avec du broyat permet d'amender le sol, de limiter l'évaporation de l'eau (et donc les arrosages) et d'éviter la prolifération des mauvaises herbes.

Peut-on pratiquer la fauche tardive chez soi ?

C'est tout à fait possible si l'on dispose d'un jardin de plus de 500 m². Le mieux est de la circonscrire à des bandes, en liséré de jardin par exemple. Au parc Jozereau, cela a favorisé le retour de plantes sauvages comme les orchidées, les coquelicots ou les silènes ; la pollinisation et la prolifération d'insectes qui attirent les oiseaux. Grâce à ces bandes enherbées, c'est toute une chaîne alimentaire qui se met en route. L'été, en revanche, il faut être extrêmement vigilant : si le sol est très sec, il est préférable de faucher pour éviter les départs de feu avec les mégots de cigarette et les barbecues. On n'est cependant pas obligé de tondre trop ras et on peut privilégier une tonte supérieure à 8 cm.

Quelles actions doit-on mener l'été dans son jardin ?

Il faut aérer le sol régulièrement, renouveler le paillage, et arracher les espèces invasives comme le teinturier (qui fait des carottes jusqu'à 60 cm dans le sol), le buddleia, le datura sauvage, l'herbe de la pampa et la morelle noire. Pour l'arrosage, le mieux est de privilégier l'eau de récupération, surtout en cas d'interdiction d'arrosage des jardins privés par arrêté départemental.

5 conseils pour profiter de son jardin :

1. Tondre tardivement pour préserver la biodiversité

Il est recommandé de retarder la tonte en fin de période de floraison et au cours de l'été, afin de permettre une diversification de la flore locale et spontanée, une gestion écologique et sans pesticide, la création de zones refuges pour les animaux (notamment les oiseaux, les insectes, etc.) et afin de favoriser la pollinisation. Si la fauche tardive n'est pas évidente dans un jardin particulier, la réduction du nombre de tontes est tout à fait possible ! On peut aussi ne pas tondre certains espaces de son jardin jusqu'au mois d'août, afin d'y préserver au maximum la biodiversité. De son côté, la Ville de Pessac limite et retarde le fauchage de certains de ses espaces verts.



2. Débroussailler : une obligation qui nous protège !

Débroussailler consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Cela permet d'éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité, de réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations, d'empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments, et de faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire ou locataire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées.

L'obligation de débroussailler s'applique sur un rayon de 50 mètres autour des constructions et de 10 mètres de part et d'autre de voies privées d'accès.

La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire ou le locataire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux

seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr.



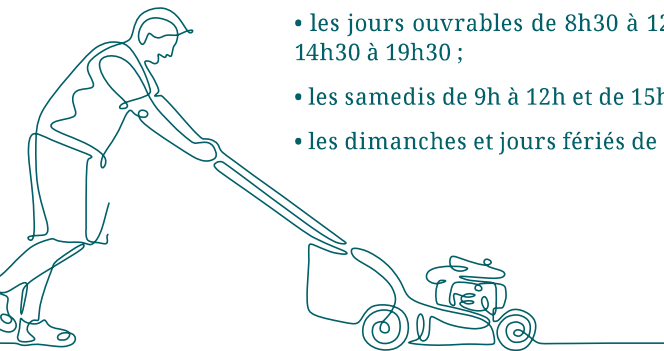
3. Protéger ses arbres remarquables

La ville compte 157 arbres remarquables sur son domaine privé. Le propriétaire se doit de protéger le sujet dans son ensemble et reste responsable des dommages que l'arbre viendrait à causer, en sa qualité de gardien du sujet et en toute circonstance. Lorsque le propriétaire a signé une convention avec la ville de Pessac, il peut demander une subvention pour nécessité d'entretien, s'élevant à 50 % des frais engagés, et plafonnée à 400 € par sujet. Toutes les informations sur pessac.fr

4. Limiter les nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, pompes d'arrosage, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



5. Désherber les trottoirs

C'est une obligation municipale depuis 2016 : il incombe à chaque propriétaire de balayer et de nettoyer son trottoir, d'assurer l'enlèvement des débris et feuillages et le bon écoulement des eaux pluviales. Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. L'application ou le déversement de produits phytosanitaires (désherbants) est strictement interdit.

L'enherbement des trottoirs, qui contribue à limiter le réchauffement du revêtement et donc les îlots de chaleur, est toléré dans la mesure où il est maîtrisé et n'entrave pas la sécurité des usagers qui l'empruntent.

Vous n'avez pas de jardin ? Profitez des parcs et espaces verts pessacais : le parc Razon, le bois de Saige, le parc de Fontaudin, le jardin du bois des Roses, le parc Lavielle-Brivazac-Candau, la forêt du Bourgaillh, le parc du château de Cazalet, le parc de Jozereau, le parc du château de Camponac, le bois des sources du Peugue, le bassin de Cap de Bos...



TÉLÉCHARGEZ

le guide des parcs et jardins de la Ville de Pessac

Fête de la Musique : plus de scènes, de diversité et de plaisir !

Mercredi 21 juin, venez profiter dès 18h d'une soirée riche et variée !



Cette année, la fête de la musique opère une cure de jouvence avec un mélange de concerts professionnels, associatifs et amateurs, disséminés en différents points du territoire sur des scènes thématiques. En centre-ville, sur la place de la V^e République, les Pessacais pourront se déhancher de 18h30 à 23h30 sur une ambiance musique du monde avec, en point d'orgue, le concert du groupe bordelais Duende à l'influence latino-salsa-reggae (à partir de 22h15). L'église Saint-Martin accueillera jusqu'à 22h des chorales associatives, tandis que PAMA coordonnera deux scènes : l'une plutôt pop-rock-folk esplanade Charles de Gaulle (de 18h à 22h40) ; l'autre place de la liberté-Samuel Paty (à partir de 18h), avec un dispositif micro-ouvert qui donnera la possibilité aux musiciens en tous genres de jouer leur musique librement, sans réservation (de 22h à 23h).

De nouveaux lieux

Au pôle culturel de Camponac, les deux écoles de musique offriront à 15h une masterclass de percussions aux jeunes du centre social d'Arago-La Châtaigneraie, avant de les inviter à se produire le soir même à l'occasion d'une soirée-découverte des talents de leurs élèves respectifs de 17h à 22h25. Deux autres scènes, l'une installée au parc Jozereau, l'autre au parc Fontaudin, accueilleront des groupes amateurs pessacais. Des sessions d'éveil musical gratuites seront en outre proposées aux enfants de 14h à 18h au parc Fontaudin, avec les instruments de l'instrumenthèque.

Félicitations aux heureux mariés

Frouke Stinis et Benoît Gaëtan Nicolas Solivellas,
le 8 avril 2023

Estelle Elizabeth Dominique Marie
Ligneau Chapelain de Sérévillie et Martin Louis François Collet,
le 8 avril 2023

Lamia Barakati et Louis Francis Schillinger,
le 8 avril 2023

Charlotte Estelle Solène Andréa Jourdan et Lewis Steve Radom,
le 22 avril 2023

Adèle Marie Perrin et Antoine Maxime Vincent Mazel,
le 29 avril 2023

Katia Tabet et Yazid Haya,
le 29 avril 2023

Si vous souhaitez apparaître dans un prochain OPI,
envoyez un message à :
redaction.op@mairie-pessac.fr

PI+s d'infos

Des buvettes seront tenues par le centre social de l'Alouette en centre-ville, par celui de Saige à Fontaudin et par celui d'Arago-La Châtaigneraie à Camponac.

Vous avez besoin d'aide pour de petits services ?

Sollicitez le dispositif de mise en relation « Mon 1^{er} job » proposé par le 12.25. Ce dernier recense les jeunes Pessacais de 16 et 17 ans désireux de mettre leur temps libre à profit pour gagner un peu d'argent avec des prestations de jardinage, arrosage, ménage, courses ou baby-sitting.

PI+s d'infos

12.25 infos jeunes & initiatives étudiantes
05 57 93 67 80
12.25@mairie-pessac.fr

SAMEDI 8 JUILLET

Festival Un air d'ailleurs

Vide grenier, animations, restauration par le centre social Alouette

45 boulevard du Haut-Livrac
05 57 26 46 46
9h - 00h

LUNDI 10 JUILLET

Inauguration de l'aménagement du complexe sportif Haut-livrac

31 avenue Saint-Exupéry
06 98 83 77 33 / 06 51 83 91 13
14h

JEUDI 13 JUILLET
FÊTE NATIONALE

NOUVEAU
FORMAT

Cérémonie
Monument aux morts
17h

Animations et concerts
Parc Razon
18h - 00h30

Feu d'artifice
Parc Pampidou
23h

Cinéma
Jean Eustache
Pessac



La sélection du mois de Nicolas Milesi,
directeur d'exploitation du cinéma :

LA VILLE
SOUTIEN
SON
CINÉMA

Rétrospective Jean Eustache : du mercredi 7 au mardi 20 juin

Grâce à la pugnacité des Films du Losange, (re)découvrez en versions restaurées 4k l'intégralité des films du cinéaste pessacais, parmi les plus rares du cinéma français. Depuis les courts métrages de ses débuts en 1964, jusqu'à son ultime film (« Mes petites amoureuses », 1974, dont les photos ornent la façade du Jean Eustache), sept programmes réunissant onze films seront à l'affiche durant deux semaines. L'occasion de prendre la mesure d'une œuvre singulière et poétique, autant soucieuse de vérisme documentaire que de fiction autobiographique. Point d'orgue final de cette rétrospective à l'automne avec une soirée consacrée aux deux documentaires que Jean Eustache fit sur la Rosière de Pessac. Horaires des projections sur webeustache.com

Séance-débat : lundi 19 juin à 20h

« Guet-apens : des crimes invisibles » de Sarah Brethes, Mathieu Magnaudeix et David Perrotin, avec la voix d'Eddy de Pretto. Fruit d'une enquête de plusieurs mois, ce documentaire révèle l'ampleur d'un phénomène que l'on pouvait croire disparu : les pièges, parfois mortels, qui ciblent des homosexuels sur des applications ou des lieux de rencontre. Dix ans après la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe, il démontre la persistance de l'homophobie en France. Il interroge aussi la façon dont la police et la justice répondent à ces agressions. La projection sera suivie d'un débat avec Sarah Brethes, co-réalisatrice, et David Raynaud, co-délégué SOS Homophobie Aquitaine.

Coup de cœur : « Il Boemo » de Petr Václav - À partir du 21 juin

À l'occasion de la Fête de la musique, ne manquez pas ce biopic passionnant du père de l'opéra tchèque - Josef Mysliveček - que la maestria de son jeune et admiratif contemporain - Wolfgang Amadeus Mozart - éclipsa dans l'histoire de la grande musique. Portrait d'un artiste littéralement dévoré par son art, mais aussi peinture de la société patriarcale et décadente du XVIII^e siècle, ce film ambitieux distille des scènes propres à marquer les esprits tout autant que des séquences musicales susceptibles de les enchanter. Un film impressionnant.



« LA PROCHAINE SAISON CULTURELLE FAVORISERA LES SORTIES EN FAMILLE »

La présentation de la nouvelle saison culturelle aura lieu jeudi 19 juin à 11h au pôle culturel de Camponac. L'occasion de faire le point sur ses nouveautés et temps forts avec Isabelle Dulaurens, adjointe au Maire déléguée à la culture.

Comment qualifieriez-vous cette nouvelle saison ?

Ce sera une saison inédite, intergénérationnelle et tournée vers l'avenir, qui va nous permettre d'affirmer notre singularité dans la métropole bordelaise. Elle sera lancée le 22 septembre avec la présentation de « Madame, Monsieur, bonsoir ! », une pièce de théâtre humoristique et sarcastique au pôle culturel de Camponac. Elle se clôturera le 21 mai avec un spectacle de danse hip-hop au théâtre de nature. Au total, 18 spectacles, dont neuf pièces de théâtre, quatre performances dansées, deux concerts de musique classique, deux spectacles des arts de la rue et une proposition autour du dessin seront joués dans les lieux culturels emblématiques de la ville.

Quelles sont les nouveautés de cette saison ?

Notre mission étant d'élargir le public, nous avons repensé les horaires des spectacles, qui seront proposés à 20h au lieu de 20h30. Cela devrait faciliter les sorties en famille, avec une heure de coucher raisonnable pour les enfants scolarisés, et favoriser les mobilités douces (vélo, bus et tramway). Nous avons également harmonisé la tarification, avec des tarifs uniques en faveur de la jeunesse, quelle que soit la catégorie des places : 6 € pour les moins de 12 ans, 9 € pour les 12-25 ans. Plus d'une cinquantaine d'ateliers gratuits, en écho aux spectacles seront également proposés, ainsi qu'un off du festival Sur un petit nuage. Mais je n'en dis pas plus !

Quels sont vos coups de cœur ?

J'ai une affection particulière pour les spectacles adaptés à la jeunesse tels que Le Cœur et La Traviata, qui permettra d'initier les enfants dès 8 ans à un grand classique de l'Opéra, ou Baba Yaga, une création 2024 mêlant danse et dessin pour les enfants à partir de 7 ans. Je suis ravie aussi d'accueillir dans notre ville des compagnies renommées telle que la compagnie parisienne du théâtre de La Huchette pour la soirée Ionesco et de grands artistes ayant reçu des Molières comme Grégori Baquet pour Le K ou Franck Desmedt pour La promesse de l'aube. Mais mon coup de cœur va aux Sept dernières paroles de l'homme, un spectacle mêlant musique classique et slam, avec le quatuor Debussy et le slameur Medhi Krüger.

C'est NOUVEAU !

Vous venez de créer ou reprendre un commerce ? Vous créez une activité artisanale ?

Signalez-vous auprès de la direction Emploi / Économie :

commerce@mairie-pessac.fr ou **05 57 93 63 45**

Sous réserve d'emplacements disponibles et du respect de la charte éditoriale de OP !



Le garage des copains

Après une année nomade passée à se rendre chez leurs clients avec leur camion-atelier de 20 m³ pour effectuer réparations et entretiens de leurs deux-roues motorisés, Marc et Gwen Dufau ont décidé de se sédentariser. « *Nous proposons trois formules à nos clients : soit le client vient effectuer seul sa réparation dans notre atelier, soit il opte pour la formule autoréparation avec aide technique pour que nous puissions lui donner un petit coup de main, soit il nous laisse nous occuper de tout* » expliquent-ils. Un samedi par mois, Marc et Gwen organisent des stages d'initiation par groupes de six à dix personnes, afin de transmettre quelques fondamentaux. Le magasin propose également des véhicules en dépôt-vente, des pièces consommables à la vente et une friperie de l'équipement du motard et de la moto. Quant au camion-atelier, il continue de se déplacer à la demande !

- 📍 Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
4, rue Henri de Châtelier
legaragedescopainslemagasin@gmail.com
06 52 36 88 57
Page Facebook Marc Gwen LGDC

Esthétic'center

Ouvert depuis la mi-mai, cet institut de beauté propose épilations, soins du corps, massages, service d'onglerie et corner minceur avec bilan morphologique, coaching alimentaire, soins haute technologie et suivi diététique. « *Nous accueillons aussi bien les hommes que les femmes. Nous sommes certifiés Afnor en épilation, nous utilisons notre propre gamme de produits cosmétiques composés à 97 % d'ingrédients d'origine naturelle et des produits d'onglerie vegans* » explique Stéphanie Boulineau. L'institut propose en outre un système d'abonnement permettant d'obtenir 50 % de réduction sur les épilations et 30 % sur les autres soins.

- 📍 L'inauguration de l'institut aura lieu jeudi 22 juin à partir de 19h.
📍 Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h, le samedi de 9h30 à 18h
11 avenue du Haut Lévêque

Prise de RDV en ligne sur [Planity.fr](https://planity.fr) ou par téléphone au 09 78 80 61 29
Pages Facebook et Instagram Esthétic'center Pessac
www.esthetic-center.com



Épi tête

Rafael Martinez Milanés vous accueille sur l'espace dédié à la barbe et à la coiffure masculine dans le salon de Catherine Lagardère. Coiffeur-barbier depuis 25 ans, Rafael a exercé à Cuba et à Miami, avant son arrivée à Pessac en 2015. « *J'ai d'abord travaillé en tant que salarié pour me familiariser avec le métier en France. Quand j'ai décidé de m'installer à mon compte, Catherine m'a proposé de me louer un espace dans son salon de coiffure, et ainsi de bénéficier de sa notoriété et de son réseau de clientèle* ». Rafael propose tout type de prestations autour de la barbe et de la coiffure : taille, coupe, entretien, coloration avec effet naturel, soin du visage et massage capillaire.

- 📍 Du mardi au samedi de 9h à 18h
38 avenue du Pont de l'Orient
Prise de RDV en ligne sur [Planity.fr](https://planity.fr) ou par téléphone au 06 30 17 02 73
Page Instagram Rafa.barbier